III.--L'OGIVE.

Ogive, d'après l'usage actuel, désigne la forme brisée des arcs employés

dans l'architecture gothique. Ainsi, lorsqu'on dit: porte en ogive,

fenêtre en ogive, arcade en ogive, cela signifie que telle baie de

porte, de fenêtre, d'arcade a pour couronnement deux courbes opposées

qui se coupent sous un angle plus ou moins aigu. Est-ce ainsi que

l'entendaient les anciens?

M. de Verneilh, étudiant le \_Traité d'architecture\_ de Philibert

Delorme, conçut des doutes à ce sujet. Il vit l'illustre maître de la

Renaissance n'employer le mot ogive que dans la locution \_croisée

d'ogives\_, qui signifie chez lui les arcs en croix placés diagonalement

dans les voûtes gothiques. Ce fut pour M. de Verneilh l'occasion de

consulter les auteurs subséquents. Sa surprise ne fut pas petite de les

trouver tous d'accord avec Philibert Delorme. Jusqu'à la fin du siècle

dernier, les théoriciens aussi bien que les glossateurs n'ont entendu

par \_ogives\_ ou \_augives\_ que les nervures diagonales des voûtes du

moyen âge. Pour trouver des \_fenêtres ogives\_, il faut descendre jusqu'à

Millin, qui lui-même, dans son \_Dictionnaire des arts\_, ne laisse pas

cependant que d'admettre la définition de ses devanciers, de sorte que

c'est d'une inadvertance de Millin que le sens nouveau d'ogive paraît

être issu. La fortune du mot ainsi dénaturé ne tarda pas à croître en

même temps que le goût pour les choses du moyen âge.

M. de Verneilh n'avait cependant rien allégué de bien positif pour

l'époque antérieure à Philibert Delorme. M. Lassus éclaira cette partie

de la question en produisant des textes du XIVe et même du XIIIe

siècle, d'où il ressort que si les auteurs postérieurs à la Renaissance

avaient appelé ogive une partie de la membrure des anciennes voûtes, ils

n'avaient fait en cela que continuer la tradition des hommes du moyen

âge. Il fit plus, il constata que l'avant-dernière édition du

\_Dictionnaire de l'Académie\_, publiée en 1814, ne définissait encore

l'ogive que comme «un arceau en forme d'arête qui passe en dedans d'une

voûte d'un angle à l'angle opposé», et que c'est seulement dans la

réimpression de 1835 qu'à cette définition fut ajoutée pour la première

fois la nouvelle: «Il est aussi adjectif des deux genres et se dit de

toute arcade, voûte, etc., qui, étant plus élevée que le plein cintre,

se termine en pointe, en angle: voûte ogive, arc ogive, etc.»

Voilà où en est la démonstration de l'erreur actuelle au sujet du mot

ogive. Je regarde cette démonstration comme complète. Mais l'habitude

est si grande d'appeler ogives les arcs brisés, les esprits y sont faits

déjà de si longue main, que je ne me dissimule pas ce qu'il y a de

téméraire à la vouloir proscrire. Manquât-on d'autre raison, on aurait

toujours pour soi l'adage: \_Usus quem penes est arbitrium et jus et

norma loquendi\_. Tel était le sentiment de M. de Verneilh, et volontiers

je m'y associerais, si le nouveau sens donné à «ogive» ne constituait

qu'une bévue; mais, par une fatalité rare, il arrive que cette méprise

introduit dans la science une anomalie par-dessus de la confusion.

[Illustration: Nef de la cathédrale d'Amiens.]

L'ogive est un arc; transporter son nom aux autres arcs des monuments

gothiques, c'est donner à entendre qu'il existe entre lui et eux un

rapport quelconque. Ce rapport, nous le savons, ne peut pas être un

rapport de fonction, puisque l'ogive est un support aérien sur lequel

repose la voûte, tandis que les autres arcs sont des artifices pour

fermer les évidements pratiqués dans la masse de la construction. Le

rapport sera donc de forme. Or il arrive que dans l'architecture

gothique, lorsque tous les arcs sont de forme aiguë, les ogives seules

sont en plein cintre. Ainsi, pour distinguer les arcs brisés de

l'architecture gothique des arcs en plein cintre usités dans le système

d'architecture antérieur au gothique, nous appelons ces arcs des ogives;

et voilà que les vraies ogives sont précisément des arcs auxquels les

constructeurs gothiques ont donné la forme de plein cintre.

Du moment qu'une impropriété de termes a pour conséquence de nous

conduire d'une manière si complète au paralogisme, ma conclusion est

qu'il faut se départir d'une habitude vicieuse, revenir à l'usage d'il y

a soixante ans, appeler ogives les nervures transversales des voûtes

gothiques, et arcs brisés ou gothiques les arcs en pointe qu'on a trop

longtemps gratifiés du nom d'ogives.

Mais, dira-t-on, si nous renonçons au nouveau sens d'\_ogive\_, que

deviendront notre art ogival, notre architecture ogivale? Avant de

s'inquiéter de ce que deviendront ces choses-là, voyons ce qu'elles sont

aujourd'hui, ce qu'elles étaient hier.

Après s'être trompé d'une manière si complète sur le sens et sur

l'application du mot «ogive», on a fait de l'ogive, prise pour

équivalent d'arc brisé, le caractère distinctif d'un système

d'architecture. On s'est dit: «Tous les édifices qu'on a appelés

gothiques jusqu'à présent portent improprement ce nom, puisqu'ils ne

sont ni de l'ouvrage, ni de l'invention des Goths. Cherchons dans la

considération de leur architecture un vocable qui leur convienne mieux.

Cette architecture n'admet point d'autres baies ni d'autres arcades que

des baies ou des arcades en ogive: appelons-la ogivale, par opposition

à l'architecture romane ou en plein cintre qui l'a précédée.»

Rien de plus séduisant que la doctrine qui fait résider la différence du

roman et du gothique dans la forme des baies. Il vous suffit de savoir

que le plein cintre règne dans l'une, tandis que les arcs brisés sont le

partage de l'autre, et vous voilà en état de prononcer sur l'âge des

monuments. Que si vous trouvez à la fois, dans un même édifice, l'arc

brisé et le plein cintre, vous avez, pour classer cet édifice, le genre

intermédiaire \_romano-ogival\_ ou \_ogival-roman\_, qui participe au

caractère des deux architectures, n'étant que la transition de l'une à

l'autre, la pratique des constructeurs romans qui commençaient à créer

le système ogival en introduisant çà et là des arcs brisés dans leur

ouvrage. Telle est dans sa simplicité la doctrine professée aujourd'hui.

[Illustration: Arc brisé et arc en plein cintre.]

On la professe universellement, mais il s'en faut qu'à l'user on la

trouve telle qu'elle justifie le respect qu'on lui porte. Je commence

par arrêter mes yeux sur le midi de la France. Là, dans toute la

circonscription de l'ancienne Provence, existent des églises d'un aspect

tellement séculaire, tellement peu gothique, que la tradition s'obstine

encore à faire de la plupart des temples romains appropriés aux besoins

du christianisme. Toutes cependant offrent l'emploi de l'arc brisé à

leurs voûtes, et plusieurs aux arcades de leur grande nef. De cette

catégorie sont la cathédrale abandonnée de Vaison, celles d'Avignon, de

Cavaillon, de Fréjus; la paroisse de Notre-Dame à Arles, les églises de

Pernes, du Thor, de Sénanque, etc., etc. Et il n'y a pas à dire que dans

ces édifices les brisures annoncent une tendance au gothique. Les

produits visiblement plus modernes de la même école, comme par exemple

la grande église de Saint-Paul-Trois-Châteaux, se distinguent par la

substitution du plein cintre à l'arc brisé. Si, remontant le Rhône, je

me transporte dans les limites de l'antique royaume de Bourgogne, je

vois se dérouler depuis Vienne jusqu'au coude de la Loire et jusqu'aux

Vosges une autre famille d'églises romanes qui admettent invariablement

la brisure à leur voûte et à leurs grandes arcades intérieures. La

somptueuse basilique de Cluny était le type de ces monuments dont il

reste encore des échantillons à Lyon (Saint-Martin d'Ainay), à Grenoble

(vieilles parties de la cathédrale), à Autun (Saint-Ladre), à

Paray-le-Monial (église du Prieuré), à Mâcon (ruines de Saint-Vincent),

à Beaune (Notre-Dame), à Dijon (Saint-Philibert), à la

Charité-sur-Loire, etc., etc. La date de toutes ces églises se place

entre 1070 et 1130.

En Auvergne, où le roman du XIIe siècle offre constamment le plein

cintre, je trouve qu'on s'est servi au XIe d'arcs brisés. Ce sont de

tels arcs qui relient les supports et qui déterminent la voûte de

Saint-Amable de Riom, édifice dont les grossières sculptures attestent

une antiquité que ne surpasse celle d'aucune autre construction de la

même province.

En Languedoc, la cathédrale ruinée de Maguelone nous offre l'arc brisé

dans ses plus anciennes parties qui sont du XIe siècle; et à

l'extrémité opposée du pays, sur la frontière de l'Aquitaine, vous

trouvez les arcs brisés du cloître de Moissac qui portent la date de

1100.

Passons aux curieuses églises à coupoles du Périgord et de l'Angoumois,

dont Saint-Front, le plus ancien type, est antérieur à 1050. Les grands

arcs-doubleaux sur lesquels porte leur système de couverture sont

partout des arcs brisés.

En Anjou, accouplement de l'arc brisé et du plein cintre dans des

constructions bien antérieures à l'âge dit de transition. Les plus

anciennes parties de Notre-Dame de Cunault, qui appartiennent au XIe

siècle, sont dans ce cas.

Et la nef de la cathédrale du Mans!--Antérieurement à la période

convenue de la transition, elle a été reconstruite avec des arcs brisés

par-dessus les ruines encore distinctes d'un édifice en plein cintre qui

s'était écroulé.

Et notre église de Saint-Martin-des-Champs, la plus ancienne de Paris

(je lui donne le pas sur Saint-Germain-des-Prés, à qui des restaurations

sans nombre ont fait perdre son caractère primitif), notre église de

Saint-Martin-des-Champs, dans le sanctuaire de laquelle il est

impossible de ne pas voir l'ouvrage consacré avec tant de solennité en

1067, présents le roi Philippe Ier et sa cour, les baies de ses

fenêtres sont brisées à l'extérieur, et à l'intérieur, toutes ses

arcades. Est-ce que la même forme ne se retrouve pas au tympan de la

porte à droite du grand portail de Notre-Dame, que l'abbé Lebeuf a très

bien reconnu être un morceau rapporté de l'église précédente, rebâtie

tout au commencement du XIIIe siècle?

En allant au nord de Paris, surtout quand on atteint la vallée de

l'Oise, on rencontre tant d'édifices du XIe siècle qui offrent ou des

arcades, ou des arcs-doubleaux, ou des fenêtres d'un cintre brisé, qu'on

peut poser le principe que cette forme d'arc est caractéristique du

roman de ce pays-là. Je renvoie aux églises de Saint-Vincent de Senlis,

de Villers-Saint-Paul, de Bury, de Saint-Étienne de Beauvais, de

Saint-Germer, etc., etc. La nef de Saint-Rémi de Reims, la crypte de

Saint-Bavon de Gand (autrefois Saint-Jean), la croisée de la cathédrale

de Tournay, la chapelle dite \_des Templiers\_ à Metz, l'église de

Sainte-Foi à Schelestadt, nous montrent l'arc brisé employé en

Champagne, en Flandre, en Hainaut, en Lorraine, en Alsace dès le XIe

siècle.

En résumé, l'arc brisé a été employé d'une manière systématique dans une

bonne moitié de nos églises romanes, tandis que l'autre moitié est

sujette à présenter accidentellement la même forme d'arc.

Donc, en supposant que \_ogive\_ et \_ogival\_ pussent légitimement

s'appliquer à l'arc brisé et aux constructions pourvues de cet arc,

quantité d'églises romanes seraient ogivales. Donc ces mots, avec le

sens qu'on y attache aujourd'hui, n'ont pas la vertu d'exprimer la

différence qu'il y a entre le roman et le gothique.

Seraient-ils plus applicables si on les ramenait à leur acception

primitive? En d'autres termes, étant reconnu que ogive signifie la

membrure transversale des anciennes voûtes, pourrait-on établir sur la

présence de ce détail de construction la distinction des deux genres

dont il s'agit, et par conséquent regarder comme synonyme de gothique

l'architecture ogivale qui serait celle, non plus des monuments où règne

l'arc brisé, mais de ceux dont la voûte est montée sur croisée d'ogives?

Hélas! non; et quelque tempérament que proposent les défenseurs d'ogival

pour maintenir la science sur ce porte à faux, ils n'aboutiront à rien

d'efficace. Sans doute c'est un caractère architectonique très

remarquable que celui de la croisée d'ogives; cependant il n'appartient

point exclusivement aux églises gothiques: je citerais au moins un tiers

de nos églises romanes qui le possèdent; de sorte que, s'il y a quantité

de constructions qu'on peut dire ogivales parce que leur voûte repose

sur des croisées d'ogives, il n'y a pas d'architecture qu'on soit

autorisé à appeler \_ogivale\_, par opposition à une autre architecture

fondée sur un principe différent. Applicable à tous les individus du

genre gothique et à beaucoup de ceux du genre roman, l'adjectif

\_ogival\_, quelque sens qu'on lui donne, n'est donc pas bon pour exprimer

la différence des deux genres.

Du moment que l'abus d'ogival ressort des faits d'une manière si

évidente, il faut bien rendre à l'architecture qu'on a cru caractériser

par cette épithète son ancienne dénomination de \_gothique\_. Cette

dénomination n'implique pas, je le sais, une notion historique exacte,

mais elle a pour elle la consécration du temps; tout le monde sait ce

qu'elle veut dire, par conséquent il est impossible qu'elle donne lieu à

des malentendus. Elle ne peut pas non plus impliquer de contradictions,

puisque les Goths n'ont rien bâti dans un système d'architecture qui

leur fût propre. Mais son grand avantage est de ne pas créer de théorie

mensongère, de ne pas saisir les gens d'un prétendu critérium qui les

expose à donner dans les conclusions les plus fausses.

[Illustration: Cloître de Moissac.]

D'après J. QUICHERAT, \_Mélanges d'archéologie

et d'histoire\_, t. II, Paris, A. Picard, 1886,

in-8º.

Tiré de LANGLOIS Charles-Victor. *Lectures historiques: rédigées conformément aux programmes officiels: pour la classe de troisième. Histoire du moyen âge, 395-1270*, 3e édition. Paris, France : Librairie Hachette, 1901. xvi+517 p.
Disponible sur : <http://www.gutenberg.org/files/39429/39429-h/39429-h.htm#III-14>